

Collection des armes... La poire à poudre

La fabrication d'armes fut l'une des activités florissantes de Fontenay-le-Comte, dès le 15^e s. Néanmoins celles présentées dans les vitrines n'appartiennent pas à cette production locale.

Ces pièces proviennent du legs Gandriau, une collection rassemblant des armes de diverses provenances.

Une pièce retiendra plus particulièrement l'attention : la poire à poudre.

Poire à poudre, 1583

Os, bois et métal

Legs Gandriau, 1907

Coll. Musée de Fontenay-le-Comte



Fonction de l'objet

Cette poire à poudre date de la fin du 16^e s. Le corps de l'objet est en ivoire ; les extrémités sont quant à elles en bois et métal.

Elle est l'ancêtre de la cartouche et était utilisée par les chasseurs et les militaires. Elle possède un système de distribution permettant de donner la charge nécessaire à faire feu : la poudre noire – mélange inflammable de salpêtre, soufre et charbon –. Les premières armes à feu apparaissent en Europe au 14^e s. À partir du 15^e s., elles sont également utilisées pour la chasse.

Entre le 16^e s. et le 19^e s., les poires à poudre sont produites en grande série. Néanmoins, cet objet était réservé à une population aisée : la noblesse. Celle conservée au musée de Fontenay-le-Comte est donc en os, probablement l'omoplate d'un cervidé tué par le propriétaire de l'objet et alors exhibé comme un trophée.

Cette poire à poudre possède un double intérêt comme la scène historiée qui la décore.

Cette scène a été gravée avec un stylet, une pointe très fine, représentant « La chute du paradis », tirée de la Genèse, premier livre de l'Ancien Testament.

La scène est composée de deux parties. À gauche, on voit Ève tendant le fruit défendu à Adam. À droite, sont représentés le pommier, ou arbre de la connaissance, et le serpent. Au centre, se trouve un animal : un renard, métaphore de la ruse, qu'utilise le serpent pour convaincre Ève de manger le fruit défendu. D'autres animaux peuplent cette scène : les lapins rappelant qu'Adam et Ève, pour les chrétiens, sont les parents de l'humanité ; quant à la présence de l'escargot, elle est un symbole prophétique de la résurrection du Christ. L'escargot renaît chaque printemps.

La désobéissance d'Adam et Ève conduit Dieu dans une colère terrible et les chasse du Paradis.

Les conséquences de cet acte sont terribles car désormais Adam devra nourrir sa famille, Ève enfantera dans la douleur, quant au serpent, également chassé, il rampera dans la poussière.

Cette scène gravée sur la poire à poudre rappelle à chacun le besoin de chasser pour se nourrir.

La chasse et le pouvoir royal

Cet objet témoigne également des relations entre la chasse et le pouvoir royal. Aujourd'hui, si la chasse est devenue un loisir ou un sport populaire, il faut néanmoins attendre la Révolution française et l'abolition des privilèges lors de la nuit du 4 août 1789 pour qu'elle puisse être accessible à tous.

En effet, dès le 14^e s., une ordonnance du roi Charles VI établit la chasse comme étant exclusivement réservée à la noblesse.

François I^{er} à la Renaissance conforte cette prérogative et rappelle qu'exceptés les nobles, personne n'a le droit de chasser. Il réaffirme également la chasse comme attribut du pouvoir royal. Ainsi chasse et pouvoir sont étroitement liés.

En effet, elle est une mise en scène du pouvoir royal c'est-à-dire l'affrontement victorieux du Prince sur l'animal. Elle atteste alors de la puissance du roi sur la nature sauvage et conforte l'idée que le pouvoir royal est d'origine divine puisque le Roi est supérieur à la nature.

La chasse possède également des valeurs éducatives pour les princes : « Le corps est plus résistant et l'âme plus courageuse. »

Cet objet est donc un témoin précieux de la naissance des armes à feu et aussi de la légitimité du pouvoir royal par le truchement de la chasse, elle-même une transposition de l'état guerrier du Roi.